

WITHDRAWN [Fra] The Strongest will (Great Dane Recs
- 2012)



[Publié à l'origine dans **Le Tafeur** N°44]

C'était sûr. Après le convaincant *Skulls of the weak* en 2009 ¹, on a vite compris que le groupe se sentait d'asséner un plus grand coup encore, qu'il en avait la force. La preuve en est ce second album à la prod' imposante et ses dix titres plus agressifs les uns que les autres en matière de death metal très sombre (par moments proche du black metal), technique et fouillé. Mais ils le sont chacun à leur manière.

Hunt to slaughter par exemple joue sur les ambiances alors qu'un *Giant in the Shadows* ferait plus dans l'attaque sauvage à la Gatlin tout en ménageant des pauses lourdes de conséquences, le temps de recharger et d'envoyer un *Kingdom nothing* massif de chez massif.

Un groupe à immédiatement contacter en vue de le faire jouer, en particulier dans un sud-est où il sera attendu de pied ferme. Excellent album que l'on espère voir partir par palettes, ce qui montrerait pour une fois chez le métalleux français un semblant de bon goût.

Ben quoi, on a le droit de rêver non ?!

¹ au sujet de *Skull of the weak*, c'est au choix [WITHDRAWN \[Fra\] Skulls of the weak \(Another Sphere Recs\) 2009](#) , [WITHDRAWN \[Fra\] Skulls of the weak \(Another Sphere Recs\) 2009](#) ou [WITHDRAWN \[Fra\] Skulls of the weak \(Another Sphere Recs\) 2009](#). Quand on aime, on ne compte pas !

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.